

## Bidons, boîtes et sacs de produits phytopharmaceutiques

# Ensemble : triions et recyclons !

En 2011, le taux de collecte des emballages vides de produits phytopharmaceutiques a encore progressé et dépasse 75% ! Un bidon plastique sur 3 est recyclé. Pour pouvoir recycler plus, il faut que les emballages vides soient triés et que les bidons plastiques soient bien nettoyés.

### Les bidons



#### Ouvert

les bidons doivent être vides et ouverts. Les bouchons vont dans la même sachette que les emballages souples, sacs et boîtes.

#### Rincé

Soit avec un rince-bidon, soit en remplissant le bidon d'1/3 d'eau : secouez et videz dans la cuve du pulvé ; recommencez cette opération 3 fois.

#### Egoutté

secouez le bidon pour évacuer tous les résidus d'eau de rinçage et placez-le en position inclinée (de 10 à 30°) sur un support.



### Les boîtes et sacs



Il sont composés de papier, carton ou plastique. Après avoir vidé le produit dans la cuve du pulvérisateur, il faut ouvrir ces emballages et les aplatir au sol. Ensuite, rangez-les dans une sachette spécifique.

### Les bouchons

Les bouchons vont dans la même sachette que les emballages souples, sacs et boîtes.



### Rappel réglementaire

Chaque exploitant agricole est responsable de l'élimination de ses emballages usagés. Le brûlage ou l'enfouissement des déchets sont interdits, y compris pour les emballages en papier ou carton.

### • Les bidons plastiques peuvent être recyclés

Les emballages vides collectés sont en priorité recyclés pour fabriquer d'autres objets plastiques comme, par exemple, des tubes ou des gaines de câbles électriques pour le secteur du bâtiment.

••• avec 5 bidons de 10 litres, on fabrique 1 mètre de tube.



### • Les boîtes, sacs et bouchons sont valorisés comme combustible de substitution

Il sont utilisés comme substitut au pétrole dans des fours de cimenterie.

••• avec 4 sacs de 25 kg, on peut alimenter une ampoule de 60W pendant plus de 32 heures, on économise 0,5 litre de pétrole.

ADIVALOR est un éco-organisme sans but lucratif créé en 2001 par les organisations représentant l'industrie de la protection des plantes (UIPP, UPJ), les fédérations de coopératives (Coop de France, INVIVO) et négociants agricoles (FNA), ainsi que les agriculteurs (APCA, FNSEA).

VOTRE LOGO

PARTENAIRE OFFICIEL DU RECYCLAGE



ADIVALOR®

Ensemble, allons plus loin pour la nature